



COMITÉ NATIONAL PARAPENTE

Rapport d'activité 2016 et synthèse de l'olympiade

Cette année 2016 a été marquée par la mise en place effective du CNP avec la tenue des premières Assises du parapente le 20 novembre.

C'est l'aboutissement de trois années de réflexion, consultations, et mise en harmonie de nos statuts et règlements. Cette démarche a commencé en 2013 par la volonté de mieux prendre en compte le caractère multidisciplinaire de notre fédération et par une consultation de nos responsables parapentistes engagées dans les structures CDVL et ligues. Cette enquête ayant validé la démarche de création d'un CNP, plusieurs débats en Comité directeur et AG ont ensuite permis de concrétiser cette idée.

Le processus s'est accéléré en 2016 avec l'adoption de statuts et d'un règlement intérieur fédéral précisant le rôle des CN et garantissant à chacun des trois principaux CN un membre de droit au CD et au BD. Le CD du 15 octobre 16 adopte les règles d'élection de chacun des CN permettant ainsi l'élection des six membres du CNP directement élus par les Assises. Puis le CD du 10 décembre a complété partiellement le CNP qui peut désormais fonctionner en pleine légitimité.

Voici sa composition actuelle :

Les membres du CNP

élus par les Assises :

- Thomas Sénac (président)
- Pierre Braëms
- Jacques Dupas
- Olivier Bres
- Alex Ciuhandu
- Jean-Pierre Gaury

et nommés par le Comité directeur :

- Gérard Favier
- Laurence Hulot
- Véronique Gensac
- Marc Nossin

Les objectifs du CNP rejoignent bien évidemment ceux du projet global de notre fédération et notamment l'amélioration des conditions de pratique et la sécurité.

Il permet :

- de croiser l'approche des formateurs et des pratiquants ;
- de réfléchir à la formation initiale et continue des pilotes ;
- de fixer les règles des compétitions en étant ouvert sur tous les formats car les compétences et les approches des pilotes sont diverses: distance, CFD, marche et vol, vol et ski, speed-riding, précision d'atterrissage... ;
- de contribuer à des progrès spécifiques à notre discipline en matière de sécurité ;
- de participer à la réflexion sur certains sites sensibles et, de façon plus large, sur nos espaces de pratiques pour les défendre et les rendre plus accessibles ;
- de donner un outil supplémentaire aux parapentistes pour discuter entre eux de l'avenir de notre discipline, de leurs besoins, des perspectives afin de mieux les impliquer dans la vie fédérale.

En termes de bilan du parapente au sein de la Fédération (voir aussi les rapports des commissions) pour 2016, et pour l'olympiade, nous pouvons souligner :

- une bonne tenue du nombre de pratiquants licenciés, avec un maillage important de clubs sur tout le territoire ;
- un réseau des écoles solide, avec un partenariat éprouvé entre la Fédération et les professionnels formateurs ;
- les très bons résultats au Championnat d'Europe (l'or en Open, Femmes et Équipe) qui soulignent la grande force de notre potentiel sportif après les podiums individuels aux Mondiaux de 2015. C'est « la meilleure olympiade de l'équipe de France » (article dans VP95) ;
- une domination mondiale qui perdure en Voltige, avec un collectif fort ;
- la progression constante de la CFD, avec toujours plus de pilotes et de clubs participants, toujours plus de vols et des « scores » en progression.

Plus particulièrement en 2016, l'émergence du programme « voler mieux » est un signe fort de l'engagement fédéral pour la sécurité de ses pratiquants, au sein des clubs.

Véronique Gensac
Thomas Sénac

COMMISSION COMPÉTITION PARAPENTE

Rapport d'activité 2016

Fonctionnement de la commission Compétition

La saison 2016 a été marquée par un changement de présidence : départ de Nicolas Di Bernardo en début de saison et arrivée de Marc Nossin en fin d'automne.

À l'image des saisons précédentes, les débats sur la liste d'échanges ont été assez peu intenses mais aucun sujet critique n'est resté non traité.

Une réunion physique de la commission Compétition avec invitation des compétiteurs qui désiraient y participer a été organisée au championnat de France Séniors de la vallée du Louron. Les sujets importants y ont été abordés qui sont consignés dans [un compte rendu public](#).

En septembre il n'y a pas eu besoin d'organiser de réunion physique à la Coupe Icare.

Le 29 novembre a eu lieu la réunion plénière de la commission – la veille de la première réunion du comité national Parapente (CNP) – où les décisions importantes concernant la saison 2017 ont été prises. [Le compte rendu public est aussi disponible](#). Notons qu'avec l'apparition du CNP la présence de dirigeants communs aux deux niveaux (CCPP + CNP) amènera assurément une plus grande fluidité entre l'échelon de proposition et de production et celui de validation.

Rappelons que la commission est composée d'élus, de conseillers techniques, d'anciens élus et de techniciens bénévoles. Les élus Compétition des ligues font partie de droit de la commission Compétition mais peu d'entre eux prennent effectivement part aux échanges qui se font à travers une liste de diffusion courriel : ccpp@ffvl.fr. En revanche pour chaque grand massif de vol un représentant coordinateur que nous appelons « responsable régional Compétition » assure un suivi régional effectif. Son travail consiste principalement à : faire remonter et faire redescendre de/à l'échelon national toute problématique/information, suivre la création des calendriers n+1 de la fin d'automne jusqu'au lancement des inscriptions, nommer les délégués techniques, traiter les problématiques locales qui peuvent l'être, valider les résultats, organiser des formations de directeur d'épreuve.

Depuis son arrivée en novembre, le nouveau président s'est progressivement mis à jour sur l'ensemble des problématiques. Une première initiative de sa part a été d'identifier des interlocuteurs référents pour les différentes spécialités qui sont rattachées à la commission.

À titre d'information : Jean-Marc Arduin (conseiller technique) est le référent voltige et speed riding. Renaud Nochez est le référent Vol & Ski. Il n'y a pour l'instant pas de référent Marche & Vol. Le nouveau président a identifié des problématiques qui devront être analysées et résolues courant 2017 : celle de l'exigence ou non de la carte compétiteur et du brevet de pilote confirmé pour les nouvelles spécialités gérées par la commission Compétition (Vol & Ski ; précision d'atterrissage, Marche & Vol) et celle de la diminution sensible du nombre d'épreuves de distance.

Compétition de distance

La compétition de distance historique traverse clairement une crise durable car les indicateurs à notre disposition attestent d'un ralentissement durable, principalement du nombre de compétitions organisées par les clubs, de la fréquentation des épreuves et aussi du nombre de compétiteurs actifs en distance qui est cependant légèrement remonté en 2016 :

2014 : 144 compétitions prévues – 58 validées (51 %) – 102 manches validées – 561 pilotes y ont participé.

2015 : 90 compétitions prévues – 37 validées (41 %) – 56 manches validées – 453 pilotes y ont participé.

2016 : 81 compétitions prévues – 42 validées (52 %) – 56 manches validées – 479 pilotes y ont participé.

On invoque chaque année, avec raison, les météos très défavorables qui conduisent à des annulations massives. En comparaison à certaines saisons de la précédente décennie, il est vrai que nous sommes très loin des années fastes que nous avons connues et nous ne pourrions juger de la popularité réelle actuelle des épreuves de distance que lorsqu'une vraie saison avec de belles conditions sera passée.

Nous continuons à former les organisateurs et délégués techniques anciens et nouveaux, et en 2016 une spécificité forte aura été l'organisation d'un colloque autour du thème de l'organisation d'épreuve.

Les moyens techniques à notre disposition continuent à évoluer pour aller vers une simplification des procédures de pointage : si pilotes et organisateurs jouent le jeu nous pouvons aujourd'hui quasiment ne plus avoir à décharger de GPS au moyen de câble, c'est le message sur lequel il faut insister.

CFD

S'il y a une forme de confrontation qui fonctionne c'est bien celle de la CFD avec une croissance toujours aussi spectaculaire du nombre de vols, de pilotes déclarants et de clubs participants. À noter que contrairement aux épreuves de distance prisonnières de dates fixes, les conditions météo ont moins pénalisé les pilotes, certes on ne va pas voler quand cela ne vole pas mais quand les conditions s'y prêtent cela vole énormément : 14 000 vols (un peu plus que la saison précédente). Et les kilomètres aussi avec 675 872 (contre 667 644). En moyenne, on reste donc en moyenne à 50 km par vol et 300 km par pilote déclarant.

En tendances... on continue sur une progression linéaire des performances individuelles : sur dix saisons : chaque année le premier gagne 40 points de plus par an et le 10^e 50 points. Pour le classement club ce n'est pas mal non plus : 250 points de plus par an pour le 1^{er} club. Sur le plan logistique l'équipe de la CFD est soudée et solide. Les expériences passées avec des difficultés de validation liées à des contestations et aux problématiques de contrôle de l'espace aérien ont servi, la sous-commission CFD a travaillé avec le reste de la commission autour d'une reformulation des règles et des procédures, qui donne maintenant pleinement satisfaction. Pour conclure, notons que le travail d'amélioration continue, notamment au niveau de l'interface informatique CFD que nous souhaitons améliorer pour la rendre encore plus en adéquation avec son succès sportif. Le contrôle automatique des traces est un plus indéniable.

Compétition de vol, randonnée et montagne

À force de les considérer comme nouvelles, les nombreuses différentes épreuves inscrites au calendrier FFVL ne le sont plus vraiment, néanmoins leur nombre augmente régulièrement, leur fraîcheur et leur succès ne se démentent pas.

2014 : 12 épreuves inscrites au calendrier FFVL dont une annulation

2015 : 17 épreuves inscrites au calendrier FFVL dont une annulation

2016 : 21 épreuves inscrites au calendrier FFVL dont deux annulations

Il s'agit donc presque d'un doublement de leur nombre en deux saisons.

Rappelons que la FFVL respecte au maximum les philosophies imaginées par les organisateurs, qui peuvent être très variables d'un évènement à l'autre : du rassemblement convivial à la course la plus âpre. Cette diversité explique pourquoi l'idée régulièrement examinée de produire un jour un classement cumulant les résultats de plusieurs épreuves en un général annuel ne voit pour l'instant pas de concrétisation satisfaisante car comment comparer des évènements aussi divers d'une part et comment ne pas tomber dans une incitation à des cumuls d'efforts trop récurrents ou trop lourds pour les pilotes qui joueraient le jeu.

(Ré)apparition d'une nouvelle forme de compétition : la précision d'atterrissage

Le (re) est un clin d'œil à la remarque qui nous est très souvent faite comme quoi les toute premières formes de compétition en parapente ont exploité ce format.

C'est vrai, néanmoins cette pratique existe de manière solide à l'échelon international depuis très longtemps et nous avons simplement décidé de ne plus la bouder et de l'ajouter à l'offre de compétition FFVL. Ce projet vise les objectifs suivants : d'une part proposer une nouvelle forme de confrontation à la fois conviviale et technique en parapente et à travers cela mobiliser un nouveau public de pilotes et d'organisateur. D'autre part préparer les pilotes FFVL qui seront motivés par la discipline pour prendre part aux grandes épreuves internationales comme le championnat du monde FAI qui se disputera en Albanie en 2017. Oui comme pour toute autre modalité de compétition il existe un certain risque d'accident lié potentiellement aux basses vitesses et au décrochage. Le règlement stipule que les pilotes doivent se poser strictement sur leurs jambes et que tout comportement dangereux est éliminatoire, ce qui selon l'expérience vécue à l'échelon international limite les problèmes. Il s'agit pour la FFVL d'être dans son rôle de proposition, et pour la commission d'être aussi dans un rôle élargi de commission sportive. Nous verrons bien quel sera le succès de ce format. En raison d'une météo peu propice, la première édition du championnat de France a été reportée à la fin de l'été 2017 mais l'organisation reste la même.

Vol & Ski

2016 a vu une saison normale de Vol & Ski au sens où la discipline a fonctionné selon son régime historique sans contact direct avec la commission Compétition. Depuis l'été 2016 la CCPP est en contact avec le collectif des organisateurs et son coordinateur Renaud Nochez dans le but de préparer le premier championnat de France FFVL de Vol & Ski qui se déroulera en mars 2017.

Pour la commission
Marc Nossin
Frédéric Escriba

COMMISSION FORMATION ET ÉCOLES PARAPENTE

Rapport d'activité 2016

2016 fût encore une année remplie pour la commission Formation parapente, l'opération « Voler mieux » a fait ses preuves vis-à-vis des clubs en termes de demandes et de résultats.

La formation pour l'année à venir s'annonce également bien motivante et le regroupement des ligues va demander une communication plus élargie.

1. Bilan CTL et Rassemblement des Moniteurs 2016

Comité technique des labels (16/17 novembre) : 98 écoles sur les 192 du réseau (PP/D) ont été visitées et/ou échanges formels par les conseillers techniques courant 2016 lors de regroupements/rencontres/visites. La mission principale est de délivrer les messages fédéraux essentiels déclinés en thèmes prioritaires annuels, d'établir et maintenir échanges et dialogue, de fournir les outils pédagogiques nécessaires et actualisés, de renforcer l'appartenance au réseau, d'assumer les actions de contrôle en lien avec les exigences des chartes signées. Par ailleurs les CT sont régulièrement sollicités par les services de l'État, notamment JS, pour des actions communes de visite, voire de contrôle. Cela peut aussi venir de la DGCCRF / DDCSPP. Ces derniers sont pour certains très regardants concernant le matériel, les étiquetages, les homologations. Le suivi du matériel doit être rigoureux.

Chiffres après traitement des dossiers en CTL :

- **187 structures labellisées** ;
- 5 structures en attente d'un complément d'information et/ou d'une visite du conseiller technique référent ;
- **2 structures en arrêt d'activité « enseignement »** avec bascule potentielle en ODVL biplace ;
- 2 structures en « arrêt activité » ;
- 7 dossiers de renouvellement non remplis seront traités en tout début d'année.

Point sur les licences délivrées par les EFVL et CEFVL durant l'année 2016

Plus de 1 300 licences pratiquant ont été délivrées dans les OBL en 2016. Cela représente près de 30 000 € de cotisations forfaitaires, intégralement utilisées pour les *mallettes pédagogiques* et l'opération *Voler Mieux*.

2. Chiffres clés 2016 de la formation parapente

Brevet initial	Brevet de pilote	Brevet pilote confirmé	Qbi	Acc fédéral	Anim fédéral	Monitorat fédéral	UCC enseignement niveau marron
1063	596	278	219	30	21	17	-

3. 11^e RASMO

Celui-ci s'est tenu à Voiron (38) organisé par la FFVL, 110 participants pour deux jours d'échanges et de débats autour de thèmes principaux qui portaient sur la sécurité, la formation et ses outils, l'accidentologie, le public féminin, l'enquête métier de moniteur de vol libre, les évolutions des diplômes professionnels, sans oublier les aspects péda/formation. Rassemblement de qualité, avec un très bon accueil dans les locaux du TSF.

4. Bilan des formations nationales

« Voler Mieux »

56 actions effectuées sur 105 journées pour 570 pilotes différents avec six pilotes et deux journées en moyenne, soit plus de 1 100 journées/pilotes !

Une enveloppe de 18 000 euros (sur les 20 000 programmés) a été distribuée soit 321 € en moyenne par action qui, suivant la demande, variait de 200 à 600 euros.

Le top des six actions cibles réalisées :

- reprise en pente-école début de saison (40 %) ;
- état des lieux déco, approche, atterro (40 %) ;
- analyse météo-aéro avant vol ;
- mouvements pendulaires ;
- validation d'items des brevets ;
- recyclage biplace.

L'opération *Voler Mieux* a été un franc succès avec beaucoup de demandes et certaines qui malheureusement n'ont pu avoir lieu faute de météo propice. 2017 arrive avec de nouvelles actions en complément de celles déjà proposées et une enveloppe de 22 000 euros.

Monitorat fédéral

L'examen final : 2016 se clôture avec **17 nouveaux moniteurs** parapente. Bravo à eux !

MF 2017 : parapente et delta en parallèle, proposé du 19 au 30 juin à Saint-Hilaire-du-Touvet.

UC cycle 3 : « enseignement du niveau marron »

Parapente : huit validations en 2016, dont deux BPJEPS. L'un d'eux a validé sa partie pratique sous tutorat de Pierre Braëms. Cette UC s'est déroulée en deux temps en raison de difficultés météo : trois jours de théorie et validations associées en mai, quatre jours de pratique et validations associées en septembre, le tout à Val Louron. Encadrement J.P. Couzinet, L. Chamerat, logistique EPVL. Provenance des stagiaires : Alsace, Picardie, Corse, Auvergne, PIDF, Rhône-Alpes. Une aide spécifique de la CF a été accordée à la ligue Corse pour aider les stagiaires à faire une 2^e fois le déplacement pour la partie pratique. Le bon niveau de satisfaction des moniteurs en formation nous incite à rester sur la formule compactée, qui peut être doublée sur un autre massif selon la demande. Pour 2017, la période sera en revanche modifiée pour éviter les trop gros aléas météo, et sera décalée à début juillet. *Organisation/suivi administratif* : L. Chamerat.

Delta : trois stagiaires dont deux BPJEPS. Organisation avec le soutien logistique de l'école de Millau et avec un encadrement R. Walbec et M. Félix-Faure. Le recrutement des stagiaires d'application a bien fonctionné bien que le niveau attendu soit un peu faible. Concrètement, cette formation se déroule en parallèle d'un rassemblement autonome de pilotes de distance et permet donc d'avoir sous la main un réservoir de pilotes. La formule apportant satisfaction, elle devrait être renouvelée à l'identique en 2017, toujours sur la période fin mai. *Organisation/suivi administratif* : M. Félix-Faure.

Animateur de club

Traitement d'une demande concernant la mise en place d'une qualification d'animateur permettant d'œuvrer aux côtés d'un moniteur en tant qu'aide en pente-école, au-delà du niveau blanc. La CF indique que les compétences requises pour encadrer ou co-encadrer les niveaux jaune à orange de la fiche de progression nécessitent un temps de formation et d'expérience de terrain, que seuls les moniteurs fédéraux sont en droit d'aller chercher. La CF ne souhaite pas l'extension des prérogatives de la qualification d'animateur.

Enseignement en milieu aménagé

Le module 2 évolue.

Dans le module 1 le pilote, à travers une pratique personnelle, fait un bilan de compétences en pilotage, progresse, prend conscience de son niveau réel mais aussi découvre la progression générale en pilotage (l'utilité et la progressivité des exercices, les prérequis, les timings...).

Avec la nouvelle certification voulue pour le nouveau module 2, le niveau d'exigence s'élève et les modes d'évaluation s'affinent : évaluation en entrée et en sortie de stage, évaluation finale temporellement séparée du stage (2 à 3 semaines) afin de permettre aux candidats de réellement s'entraîner au guidage en situation réelle avec des élèves. C'est une organisation sensiblement plus lourde pour les stagiaires, mais c'est une vraie amélioration de la certification.

Les tableaux de progression (*cf. annexe*) établis historiquement au cours des modules FFVL resteront les documents de référence.

La FFVL continue d'organiser un stage module 1 (dates prévues du 3 au 6 avril). Le module 2 aura lieu en automne, sûrement début octobre, mais probablement fusionné entre une organisation FFVL et ENSA, voire même syndicat, vu les flux et les exigences de la certification.

UC jeunes / cadre de pratique enseignement jeunes

Ancelle (05) fin août : dix stagiaires, dont un BPJEPS, un BEES et un MF. Excellentes conditions météo sur la semaine, permettant de belles séances en pente-école et l'intervention des stagiaires sur un public d'école « prêté » par Ressources Parapente. Les professeurs ont produit de nombreuses fiches de séance avec des situations originales et très formatrices pour tous.

En 2017, ce stage sera programmé début juillet en parallèle du camp d'été Démenciel. Nous aurons ainsi sous la main un groupe de jeunes de tous niveaux pour les séances d'application.

Commission tracté → se reporter au compte rendu de la commission Tracté.

Demande soumise au vote CF : mettre en place courant 2017 une formation des formateurs nationaux (formateurs des formateurs de treilleurs) avec référentiel de contenu pédagogique (deux jours ?). L'intervention d'un conseiller technique fédéral est requise.

Votes CF (20 votants) → POUR à l'unanimité.

Assurance des treilleurs : il faut que le treilleur soit bien assuré dans l'exercice de sa qualification, parce que l'un des volets de sa pratique est à considérer comme de « l'encadrement » : il est amené, pour un pilote treillé, certes qui n'est plus élève, à faire découvrir le vol treillé, à guider le pilote, à décider s'il autorise un vol. Cet aspect « encadrement » est-il toujours (avec le nouveau contrat d'assurance) couvert lorsqu'un treilleur se licencie « non pratiquant » en cochant la case option « RC treilleur » ?

L'objectif consistera à formaliser ce contenu de formation treilleur incluant un volet pédagogique via un travail de la commission Tracté en 2017 ; un bilan en sera fait lors de la prochaine CF.

Handi → se reporter au compte rendu de la commission Handi.

Journée Parachute de secours

40 participants cette année encore sur les quatre rendez-vous en Normandie, PACA, Rhône-Alpes (Doussard, St Hilaire). Encadrement P.P. Menegoz / B. Madalena.

La participation de cadres associatifs est maintenant acquise ; la formule est rôdée et le taux de satisfaction important. Les frais à la charge des ligues sont assumés, chaque rendez-vous fait l'objet d'un compte rendu précis. À noter pour la première fois en six ans, deux incidents « tyrolienne » (problème de manipulation de manitou tendeur de câble, puis rupture de serre-câble) sans conséquences majeures sur le rendez-vous Normandie, mais qui auraient pu se solder par des blessures graves pour les pilotes concernés. La partie tyrolienne doit donc rester un point clair et bien cadré en termes de responsabilité et couverture.

Pour 2017 :

- relayer la demande RRF, lors des journées nationales, de mise en place de journées à l'identique par les participants eux-mêmes ; cela se pratique à l'échelon local mais mérite d'être plus marqué sur des rendez-vous départementaux ou régionaux ;
- rendre les comptes rendus disponibles sur efvl.fr ;
- faire un point sur les personnes (formateurs/participants années précédentes) éligibles pour les formations parachute de secours ;
- répondre aux demandes de rendez-vous nationaux Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Réunion, Guadeloupe. *Suivi L. Chamerat.*

Pour la Réunion et la Guadeloupe, il s'agira de voir si cela peut être délégué à un encadrement local qui maîtrise et aborde l'ensemble du programme de ces journées.

Actions CF/CTS :

- accidentologie 2016 / communication 2017 ;
- BDA / collecte des situations accident/incident et traitement ;
- communication générale sécu et alertes ; pages sécurité site FFVL ;
- maintien et renforcement de l'accent sur le parachute de secours / pistes de travail (slogan, préconisation SIV/pilotage, journées secours, livret secours 2017, actions « voler mieux », etc.).
- Actions de sécurité/formation à destinations des licenciés via les projets 2017 suivants :
- action « Voler mieux » 2017 (*cf. point VM*) ;
- production de documents et fiches sécurité ;
- production du livret parachute de secours à destination des clubs et écoles ;
- incitations et soutien à la mise en place de journées ou soirées spécifiques « sécurité » (clubs, CDVL, ligues).

La page <http://federation.ffvl.fr/pages/securite-et-technique> comprend l'ensemble des informations, supports pédagogiques et documents sécurité utiles.

5. Bilan aides financières 2016, budget et politique 2017

Bilan 2016 : 14 800 € octroyés, 10 400 € dépensés sur les aides suivantes : six moniteurs parapente, trois MF delta, 26 accompagnateurs, 23 animateurs, huit UC cycle 3 MF.

Pour 2017 : la CF valide la reconduction des aides à la formation de cadres associatifs et les augmentations suivantes : accompagnateur 150 € ; animateur 100 € ; monitorat 600 € ; UC cycle 3 MF 250 €. Le courrier spécifique annuel sera envoyé aux clubs fin janvier.

6. Qualification biplace

Il ressort l'idée de la mise en place d'une formation sous tutorat « ligue » (paiement des stagiaires à la ligue, la ligue paie les formateurs).

Délai et/ou nombre minimal de vols entre le temps de formation et l'examen final : rien d'obligatoire, mais une recommandation est souhaitée pour maintenir la cohérence du système et laisser aux gens le temps d'accumuler de l'expérience.

Cas des stagiaires issus de l'ancienne formation, détenteurs d'une préfo et dont l'ancien statut d'élève biplaceur est encore valable (prolongation, dérogation) : le statut d'aspirant biplaceur leur est automatiquement octroyé, pour une durée de deux ans à compter de la date d'obtention de leur préfo. Ils devront se présenter à un examen final dans ce délai.

La RC biplace est obligatoire dès le statut aspirant biplaceur validé sur intranet (modification à faire dans le fascicule biplace 2017, et dans la fiche descriptive du cursus biplace). La RC du formateur couvre les pilotes en formation et leurs passagers durant la formation.

7. Mini-voile / Speed-riding

UC mini-voile : formation uniquement sous tutorat avec un moniteur d'école labellisée FFVL mini-voile, habilitation commission Formation via un suivi de dossier par J.M. Arduin.

Speed-riding : J.M. Arduin présente le dispositif qui permettrait de répondre aux quelques demandes de pratique de speed-riding biplace de la part des professionnels possédant l'UC enseignement speed-riding, et enseignant au sein d'écoles FFVL labellisées. Actuellement cette possibilité leur est offerte pour du biplace pédagogique auprès de leurs élèves. Cette possibilité s'étendrait au biplace découverte auprès de public non initié. Les garanties sécuritaires sont liées à l'expérience importante des quelques moniteurs concernés en activité (inscrits sur une liste figée depuis 2013), à l'évolution du matériel, aux sites éprouvés pour la pratique de l'activité. Ce dispositif correspond à la création d'un UCC speed-riding biplace uniquement à destination de ces professionnels. Le principe est validé par un vote de la CF (0 contre, 9 abstentions, 11 pour). Entre temps et après avis des élus du BD, il a été préféré à cette UC la mise en place d'un dispositif non qualifiant permettant de répondre à chaque demande ; cela consisterait en l'étude technique par un conseiller technique missionné puis la signature, si accord de celui-ci, d'un document fédéral contractuel spécifique « biplace speed-riding ».

8. Mallettes pédagogiques : bilan 2016, propositions 2017

Très bien accueillie par les structures, cette mallette sera, pour la troisième année, financée par les cotisations forfaitaires en OBL, afin que les écoles et leurs stagiaires bénéficient d'un retour très concret sur ces cotisations prélevées lors de la prise de licence pratiquant en OBL. Elle comprendra deux volets :

- reconduction de la dotation en documents pédagogiques pour les élèves, ciblée en fonction des retours des écoles sur les livrets les plus distribués, à savoir les livrets initiation ;
- une aide financière à la formation continue sécurité active, (opération « Voler mieux ») ;
- une oriflamme.

Sébastien HARRE
Président de la commission Formation parapente